

2002

Ville de Genève

Bilan 2001



Ville de Genève

BILAN SUISSE ENERGIE 2001

A. INTRODUCTION

La Ville de Genève poursuit son engagement dans le développement durable et l'élaboration de son Agenda 21. Cette stratégie s'est confirmée par l'engagement d'une déléguée à l'Agenda 21 et, dorénavant, les mesures de politique énergétique s'inscriront de manière formelle dans ce programme d'actions.

B. COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE

L'utilisation rationnelle des combustibles est résolument un axe prioritaire de la politique énergétique de la Ville de Genève. Le suivi énergétique des 200 principales chaufferies de la Ville, par la méthode de la signature énergétique, a permis d'établir une systématique dans la transformation et le dimensionnement des chaufferies aux stricts besoins. Ces actions de renouvellement des installations permettent une nette diminution des puissances installées et des consommations en combustibles des bâtiments. En outre, un suivi rigoureux et dynamique des chaufferies permet d'intervenir au plus vite lors d'un mauvais fonctionnement et d'optimiser le réglage des installations. Certains sites sont désormais pourvus d'équipements de télégestion.

B. 1 SOLAIRE THERMIQUE

La Ville de Genève a réalisé une installation solaire thermique de 160 m² pour le chauffage des bassins extérieurs de la piscine des Vernets. Ainsi, il n'est plus consommé d'énergie fossile pour l'exploitation de ces bassins.

De plus, dans le cadre des rénovations de bâtiments locatifs, elle a réalisé trois études pour le chauffage solaire thermique de l'eau sanitaire. Ces installations seront réalisées en 2002, notamment l'équipement du bâtiment abritant l'Auberge de Jeunesse de la Ville, dans le cadre d'un chantier didactique effectué par des jeunes collégiens.

B. 2 SUIVI ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS

Dans le cadre d'un projet qui réunit les autorités cantonales, les entreprises de chauffage et des régisseurs, la Ville de Genève a mis à disposition des partenaires une application informatique de suivi de la consommation, par la méthode de la signature énergétique, ainsi que la formation nécessaire à son exploitation. Le but d'un tel projet est d'amener les partenaires à réaliser des économies de combustibles par un suivi dynamique de la consommation de leurs installations de chauffage.

Une nouvelle version de l'application informatique sera développée en 2002, en collaboration avec les autorités cantonales.

C. ELECTRICITE

La consommation d'électricité représente le poste de dépenses énergétique le plus important de la Ville de Genève. La politique d'économie d'électricité de la Ville de Genève se développe selon trois axes: le développement du photovoltaïque, l'automatisation des bâtiments et l'assainissement de l'éclairage public.

C. 1 PHOTOVOLTAÏQUE

La Ville de Genève a terminé trois études pour la pose d'environ 350 kW de panneaux photovoltaïques. La première partie de la réalisation de ces installations commencera par la construction d'une crèche dans le courant 2003. La Ville de Genève a également à l'étude un projet de mise à disposition de toitures pour des installations solaires photovoltaïques privées, dans le cadre de la bourse solaire des Services Industriels de Genève.

C. 2 AUTOMATISATION

L'automatisation complète de l'éclairage d'une école a été réalisé dans le courant de l'année. Par ailleurs, la Ville de Genève a procédé à un essai d'automatisation dans les communs d'immeuble d'un bâtiment locatif lors de sa rénovation. Dans ce cas, les résultats n'ont pas été concluants néanmoins la Ville poursuivra son étude sur d'autres objets.

C. 3 ECLAIRAGE PUBLIC

Plusieurs tronçons et sites d'éclairage public ont été assainis, notamment en modernisant systématiquement les sources lumineuses, en collaboration avec les Services Industriels de Genève. Les investissements ont été soutenus par le fonds énergie pour les collectivités publiques. L'économie réalisée s'inscrit dans les objectifs de la politique énergétique et s'élève à quelques 200'000 kWh par an, depuis plusieurs années.

De plus, quatre sites ont été équipés de stabilisateurs de tension pour l'éclairage public en milieu urbain. Ces équipements généreront une économie d'énergie d'environ 25%.

D. GESTION DE L'EAU

La gestion rationnelle de l'eau est le domaine le plus récent de la politique énergétique municipale. La mise en circuit fermé des fontaines publiques, par exemple, s'est révélée être très efficace et économiquement rentable.

En 2001, une dizaine de fontaines sont passées d'une alimentation en eau perdue à une circulation fermée. L'ensemble des actions menées sur la gestion de l'eau depuis quelques années a permis de passer d'une consommation de quelques 4 millions de m³ à 2,9 millions de m³ en 2001, soit plus de 25% d'économie !

E. TRANSPORTS

La Ville est devenu signataire de la Convention de Florence, qui vise une réduction importante des pollutions engendrées par les transports. La gestion environnementale est désormais intégrée aux travaux de la Commission de Gestion des Véhicules (COGEVE) et les paramètres environnementaux sont prioritaires dans les décisions d'achats de véhicules neufs par la Ville de Genève. La Ville a également mis en place un bouquet de transport pour ces collaborateurs, qui comprend un accord avec les Transports Publics Genevois et la promotion du vélo pour les déplacements professionnels.

En 2002, la Ville de Genève effectuera des essais dans le domaine des véhicules ou carburants alternatifs, dans le cadre de projets pilotes. Ces projets seront reproduits à plus grande échelle si les essais sont concluants.